

Image not found or type unknown



litige avec un construteur immobilier

Par **cameleon971**, le **01/10/2008** à **20:31**

bonjour

je suis entrepreneur en peinture et actuellement en contrat avec un constructeur. sur se contrat il est specifier un premier versement de 10% au depart du chantier
30% pour preparation plus premiere couche peinture et lasur puis 30% deuxieme couche peinture 25% finition et nettoyage chantier et 5% de retenu en cas ou il y aurai des retouche a faire. le chantier fini celui-ci ma verse les 10% de dépar mais voici qu il me dix qu il me payera le reste que dans 30 jour alors que sur le contrat il n y a rien de specifier. que doije faire?